

mercredi 21.01.2009, 04:51 - La Voix du Nord

La Caisse des dépôts partenaire de l'université



Marie-Pierre Mairesse (au centre) et Marc Desjardins.

| SOUTIEN |

La Caisse des dépôts va financer les études préalables à la construction d'instituts, d'une résidence pour chercheurs étrangers et à la rénovation du parc de logements d'étudiants.

Cet engagement a été signé, vendredi matin, à l'université de Valenciennes, par le directeur régional de la Caisse des dépôts, Marc Desjardins, et Marie-Pierre Mairesse, présidente de l'UVHC. La convention précise que les études concernent les projets de développement autour de thèmes que nous avons déjà présentés dans de précédentes éditions : la construction (de l'ordre de 4 000 m²) d'un institut des transports durables - automobiles et ferroviaires - auquel devraient être associés des entreprises, de grandes écoles et des organismes de recherche ; la construction d'un institut international du management (environ 4 000 m²) ; la rénovation du parc de logements étudiants et la construction d'une résidence de trois cents chambres pour étudiants et chercheurs étrangers. Ces constructions répondront aux nouvelles normes HQE (haute qualité environnemental). « Ce financement des études, de l'ordre de 100 000 E, ne sera qu'une première étape », a précisé Marc Desjardins qui a avoué « avoir été frappé par le dynamisme de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis que pourraient envier beaucoup d'autres universités ». La Caisse des dépôts est également actionnaire, depuis une dizaine d'années, de la filiale Valutec « qui est une vraie réussite », a ajouté le directeur de la Caisse. Ce partenariat avec l'université s'inscrit dans le plan Élan 2020 de la Caisse des dépôts, qui a consacré cette année 10 millions d'euros pour aider les universités françaises. •